



CC du Canton de Condé en Brie (Siren : 240200550)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Condé-en-Brie
Arrondissement	Château-Thierry
Département	Aisne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	02/06/1995
Date d'effet	02/06/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Eric MANGIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	5 rue de Chaury
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	02330 Condé en Brie
Téléphone	03 23 82 03 65
Fax	03 23 82 19 78
Courriel	info@ccc.cb.fr
Site internet	www.sudaisne.com/Departement/cantons/condé/ccc.cb/ccc.cb.html

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 532
Densité moyenne	35,55

Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
02	Artonges (210200267)	186
02	Barzy-sur-Marne (210200507)	393
02	Baulne-en-Brie (210200523)	293
02	Celles-lès-Condé (210201331)	79
02	Chartèves (210201539)	378
02	Condé-en-Brie (210201943)	670
02	Connigis (210201984)	329
02	Courboin (210202081)	305
02	Courtemont-Varenes (210202131)	329
02	Crézancy (210202248)	1 224
02	Fontenelle-en-Brie (210203063)	218
02	Jaulgonne (210203691)	682
02	La Celle-sous-Montmirail (210201349)	116
02	La Chapelle-Monthodon (210201489)	196
02	Marchais-en-Brie (210204350)	279
02	Monthurel (210204871)	157
02	Montigny-lès-Condé (210204921)	79
02	Montlevon (210204954)	258
02	Pargny-la-Dhuys (210205670)	177
02	Passy-sur-Marne (210205720)	155
02	Reuilly-Sauvigny (210206207)	234
02	Rozoy-Bellevalle (210206397)	107
02	Saint-Agnan (210206447)	103
02	Saint-Eugène (210206520)	242
02	Trélou-sur-Marne (210207213)	1 006
02	Viffort (210207734)	337

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Activités sanitaires
- Action sociale
.
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Organisation des transports non urbains
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
- Autres
<i>Compétences détaillées : GROUPE DE COMPETENCES OBLIGATOIRES : 1 - AMENAGEMENT DE L ESPACE · Schéma de cohérence territoriale · Réalisation de la charte intercommunale · Réalisation de zone(s) d aménagement concerté supérieure(s) à 1 hectare 2 √ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE · Zones d aménagement concerté d intérêt communautaire : aménagement, extension, promotion des zones d activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques existantes supérieures à 1 hectare. · Création de zone d activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques supérieures à un 1 hectare. · Création et gestion de bâtiments relais intercommunaux. · Pépinières d entreprises : construction de locaux et aménagement de locaux existants. · Actions de développement économique d intérêt communautaire : actions de promotion, de prospection dans le domaine économique : industriel, artisanal, commercial, touristiques. · Aides aux entreprises (Bonifications d intérêts). · Activités et promotion du tourisme au 1er janvier 2007. · Création, aménagement, promotion et gestion de la base de loisirs de TRELOU-SUR-MARNE. GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES 1 √ PROTECTION DE L ENVIRONNEMENT · Assainissement : Assainissement collectif. Assainissement non collectif √ Service public d assainissement non collectif. · Collecte et traitement des ordures ménagères : Tri, collecte et traitement des ordures ménagères, Déchetteries : ces équipements peuvent être mis à disposition des collectivités extérieures. · Aménagement, entretien des talwegs et des rivières. 2 √ LOGEMENT ET CADRE DE VIE · Opérations programmées d amélioration de l habitat (OPAH). · Plan local de l habitat (P.L.H.). Réalisation : construction et/ou réhabilitation voire extension et gestion de bâtiment en vue d y implanter des logements sociaux. · Accueil des gens du voyage : acquisition, aménagement et gestion d une aire de grand passage pour les gens du voyage. · Actions sociales</i>

en faveur des personnes âgées : - Aide à domicile, - Soins à domicile, - Transport de personnes âgées, - Tout service aux personnes dépendantes, - Portage de repas à domicile, - Centre intercommunal d'action sociale pour le suivi du fonctionnement et des investissements des unités de vie, - Etude, aménagement, construction et extension de structures d'hébergement collectif pour personnes « psychiquement dépendantes » sur le territoire communautaire. Sont d'intérêt communautaire les politiques et actions en faveur des personnes âgées. · Actions sociales en faveur des jeunes : - Création et gestion d'un relais assistants maternelles, - La mise en œuvre d'actions définies dans le cadre des contrats signés avec la caisse d'allocations familiales, - Fonctionnement de centre de loisirs sans hébergement à compter du 1er janvier 2007, - Favoriser l'accès tout public aux nouvelles technologies (NTIC) - Halle de sports attenante au collège - Soutien d'actions culturelles et/ou sportives en faveur des jeunes 3 · SANTE : Mise en place de pôles de santé ou d'annexes 4 · TRANSPORT DES PERSONNES · Le transport des enfants ou adolescents dans le cadre des centres de loisirs sans hébergement, d'activités sportives et/ou culturelles. · Habilitation à effectuer les transports pour des tiers publics : prestation pour le département et la chambre des métiers. 5 · VOIRIE : Les voies classées dans le domaine public des communes (listées) : - Entretien des structures et chaussées - Travaux de modernisation - Ouvrages d'art - La communauté de communes réalisera des études permettant la mise aux normes en matière d'aménagement contre le ruissellement.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
02	Union des communautés de communes du sud de l'aisne (UCCSA) (250208832)	SM fermé	75 029
51	Syndicat Mixte Scolaire de Dormans (255101073)	SM fermé	10 376
02	Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques (250208402)	SM ouvert	246 878
02	Valor'Aisne (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne) (250208790)	SM ouvert	525 250

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)